

Questions orales

[Français]

LES FEMMES

ON DEMANDE SI LES GROUPES DE FEMMES SUBVENTIONNÉS L'ANNÉE DERNIÈRE CONTINUERONT À RECEVOIR LE MÊME APPUI

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et elle a trait aux préoccupations des groupes de femmes qui n'ont pas encore reçu leurs subventions cette année. Est-ce que le ministre peut assurer la Chambre que tous les groupes qui ont été subventionnés l'année dernière et qui continuent de satisfaire aux exigences du programme vont recevoir au moins le même appui financier que l'année dernière?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, nous pouvons assurer l'honorable députée que le secrétaire d'État analyse, comme il se doit, les demandes qui lui sont faites par les groupes de femmes, et lorsqu'elles répondent aux critères, tel qu'elle l'a mentionné, nous allons appuyer effectivement ces groupes, au niveau du soutien, en fonction des budgets qui sont alloués au Secrétariat d'État.

[Traduction]

LES SOMMES OCTROYÉES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, le ministre apaisera-t-il les craintes que suscite la possibilité de coupures draconiennes dans tout le programme? Tous les groupes féminins en souffriront. Ils n'ont reçu que 40 p. 100 de leurs fonds cette année. Nous n'avons encore obtenu aucune réponse au sujet du budget total du programme destiné aux groupes qui font un travail si important dans le secteur bénévole.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, lorsque l'honorable députée parle de coupures «radicales», évidemment on peut l'interpréter de toutes sortes de façons. Nous avons à peu près terminé le processus d'évaluation budgétaire du ministère, et je pense que les sommes qui seront octroyées aux groupes, je l'ai dit tantôt, le seront en fonction des budgets qui nous sont alloués. Mais, je ne prévois pas pour l'ensemble des groupes de femmes au pays qu'il y ait des coupures que vous appelez radicales. Il y aura des ajustements potentiellement mais, encore une fois, cela ne va pas dans l'ordre de ce que vous appelez des coupures radicales.

● (1150)

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE VERSER UNE AVANCE À DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Gerald Comeau (South West Nova): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Un grand nombre d'organismes qui appliquent le Programme d'aide à la remise en état des logements en Nouvelle-Écosse sont des entreprises privées. Nous devrions tous être fiers du magnifique travail qu'elles font. Ces groupes éprouvent actuellement des difficultés en raison des délais de financement du PAREL. Le ministre envisage-t-il de verser une avance à ces sociétés pour les aider à offrir les services nécessaires qu'elles se sont engagées à assurer?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je remercie le député de cette importante question. Je sais que les groupes du secteur privé rendent un grand service à la population du Canada. Je reconnais aussi que ces agents sont rémunérés à l'acte.

J'examinerai volontiers toute demande de paiement d'une avance de la part des groupes privés en difficulté financière en attendant que les paiements à l'actes reçus en vertu du PAREL leur permettent de répondre à leurs besoins financiers. Je remercie le député de sa question. Si des organismes privés peuvent nous fournir les renseignements nécessaires, nous les évaluerons.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON DEMANDE UNE PLUS GRANDE REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES FRANCOPHONES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais m'adresser au vice-premier ministre au sujet du manque flagrant de francophones et de femmes dans l'équipe de négociation sur le libre-échange.

Monsieur le Président, en plus d'une erreur initiale inacceptable, le gouvernement se traîne honteusement les pieds dans ce dossier, et à preuve, la réponse que le vice-premier ministre nous donnait hier en réponse à ma collègue de Hamilton-Est. Il se contentait de régurgiter une réponse vieille de neuf jours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui, elle, n'était pas explicite, elle se contentait de reconnaître la lacune.

Aussi, je veux demander au vice-premier ministre s'il veut dissiper les doutes quant aux intentions du gouvernement dans ce domaine. Qu'il nous dise à ce jour combien de francophones, combien de femmes ont été ajoutés à l'équipe de négociation et dans quels postes de responsabilité ils ont été placés?